



alliance française des designers

Paris, le 16 avril 2006

Conseil Général de la Mayenne
Monsieur Jean Arthuis, président
39, rue mazagan
BP 1429
53014 Laval Cedex

Monsieur le président,

Votre région est riche en créateurs, notamment des graphistes. Ils nous ont faits part de leur mécontentement quand aux appels d'offres non rémunérés publiés par votre service communication.

Le souci de la bonne gestion de la dépense publique est très honorable. Néanmoins, la façon dont sont organisés ces appels d'offres est discutable si elle contribue à la précarisation des professionnels, en exigeant un rendu de projets sans prévoir une rémunération de dédit pour ceux non retenus. On est en droit alors de se demander si la dépense publique est réellement maîtrisée si elle tire le niveau social vers le bas.



L'AFD est membre
du Bureau of European
Design Associations
beda.org

Vous savez que proposer une maquette exige de la part des professionnels une recherche approfondie pour répondre au mieux à votre cahier de charge, que cela demande du temps étant donné la complexité des dossiers et la qualité attendue, que cela engendre des frais liés à la réalisation. À terme cela favorise les grandes entreprises et donc va à l'encontre des lois sur la libre concurrence en France et en Europe.

Pourquoi faudrait-il que la recherche d'une idée soit gratuite ? Aurait-on idée, sous prétexte qu'il s'agit d'une consultation publique, de demander à une entreprise de travaux publique de construire la moitié d'une route gratuitement, avant de décider à qui ira la commande ? Le travail des graphistes, comme tout travail, n'est pas gratuit. Il n'a jamais été dans l'esprit de la loi sur l'attribution des marchés publics d'exiger la gratuité du travail, ce serait une interprétation qui irait à l'encontre de principes fondamentaux qui ont toujours régi notre pays et l'Europe.

Nous vous invitons à lire notre document ci-joint pour éclairer notre propos. Vous y trouverez la marche à suivre pour satisfaire à votre mission d'organisme public tout en vous assurant la meilleure qualité de création recherchée, la pérennité de l'activité économique de leurs auteurs – aussi acteurs et moteur du tissu social de votre région.

Me tenant à votre disposition pour plus de renseignements, je vous prie d'agréer,
Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

François Caspar

président 2003-2005, trésorier 2005-2007
chargé des relations Européennes et des questions juridiques

f.caspar@alliance-francaise-des-designers.org